



CINQ ANS POUR L'ÉCOLE

La désignation du ministre de l'Éducation nationale étant désormais derrière nous, l'attention du monde éducatif se porte désormais sur le **contenu du programme gouvernemental pour l'école à venir**.

La FAEN fait le point sur les promesses de campagne et les récentes annonces :

UN BUDGET SANCTUARISÉ ?

C'est ce qui semble être **promis à l'enseignement supérieur**, d'un point de vue financier, tandis que 4 000 à 5 000 créations de postes sur cinq ans sont espérées dans le primaire et secondaire : chiffre plutôt étonnant puisque décorrélé de la **hausse démographique** ou du **retardement des départs en retraite** qui pourrait découler d'une nouvelle réforme des pensions...

PREMIER DEGRÉ

C'est surtout le premier degré qui semble avoir toute l'attention du projet : la mesure phare de division par deux des effectifs CP/CE1 en réseaux d'Éducation Prioritaire + devrait y apporter un peu d'air, si toutefois elle ne se heurte pas à des **impossibilités matérielles** (en termes de locaux) ou **humaines** (avec un redéploiement nécessaire d'au moins 12 000 enseignants dans des secteurs qui recrutent déjà très difficilement).

Des stages de remise à niveau entre le CP et le CM2 pourraient être proposés en fin d'été (faits par des enseignants volontaires rémunérés)... La liberté devrait aussi être rendue aux communes d'organiser le temps périscolaire selon leur souhait.

SECOND DEGRÉ

Des réformes similaires attendent le second degré, avec remise à niveau des élèves en fin d'été, et le retour des études dirigées assurées éventuellement par des étudiants durant un trimestre de leur cursus.

Le rétablissement de **parcours bilangue et européen** devrait être rendu possible (mais sera-t-il accompagné des moyens horaires pour cela ?)

Le Bac, enfin, devrait connaître de profondes

évolutions, que le ministère pense paradoxalement appuyer sur une consultation nationale des personnels tout en laissant déjà présager d'une réduction à 4 matières obligatoires (le reste des disciplines étant soumises à un contrôle continu par module).

Le gouvernement promet de **développer l'alternance** et de réaffecter 100% de la taxe d'apprentissage pour **l'apprentissage** (ce qui entrainera une perte sèche pour les régions).

ET LES PERSONNELS ?

Les agents de l'Éducation nationale doivent craindre la réintroduction **d'un jour de carence** en cas d'arrêt maladie, inscrite au programme d'En Marche.

A craindre aussi, **d'avantage d'autonomie** laissée aux chefs d'établissement en matière de recrutement, voire même d'individualisation des salaires... qui devrait s'accompagner d'évaluations plus régulières.

Dans le même ordre d'idée, un diagnostic d'établissement serait imposé à toute l'équipe tous les trois ans.

La POSITION de la FAEN

Malgré certains objectifs louables, la FAEN reste dubitative face à plusieurs de ces ambitions qui manquent d'assises concrètes et risquent de se heurter à des impossibilités matérielles sur le terrain.

*Une part importante du programme semble vouloir aussi conforter cette **logique clivante et individualisante nouvelle** au sein de l'Éducation que notre fédération rejette.*

*Enfin, la FAEN s'opposera avec vigueur à toute tentative de **détricotage du baccalauréat** comme épreuve généraliste nationale, comme à la **régression des droits et de la protection de nos professions** déjà mises à mal par des réformes successives ineptes et contre-productives.*



PPCR ET RÉFORME DE L'ÉVALUATION CONFIRMÉS

Les 7 et 10 mai (c'est-à-dire dès la fin de l'élection présidentielle), une batterie de décrets a été publiée au Journal Officiel, entérinant **les nouveaux parcours de carrière et les nouvelles modalités d'évaluation** des personnels (déclinées désormais sous cinq tableaux de compétences disponibles en annexes des publications). Les « **rendez-vous de carrière** » réalisés par les inspecteurs auront donc désormais lieu à des moments fixes de notre carrière (selon nos échelons)

et seront annoncés en fin d'année scolaire précédant celle de la visite.

En outre, en septembre prochain, l'ensemble des personnels sera donc bien reclassé dans **la nouvelle grille d'échelon**, qui vient changer les rythmes d'avancement, désormais unifiés et fixes.

La FAEN continue de dénoncer ces ajustements à la marge qui ne peuvent en aucun cas prétendre compenser nos pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2010.

ENSEIGNANTS et HSA, encore des économies

La Division de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) a publié ce mois-ci une note sur l'évolution **du nombre d'HSA effectuées par les enseignants** dans les secteurs publics et privés ces dernières années.

La note constate un net recul cette année dans le public (-3,8% d'heures réalisées), contre une forte augmentation dans le privé (+6%). **L'analyse de ce phénomène est plutôt révélatrice** : en effet, il s'explique essentiellement par la disparition d'un très grand nombre d'HSA autrefois effectuées par les enseignants pour des missions désormais couvertes par

les indemnités IMP : ainsi 123 500 heures ont été rendues disponibles !

Dans le même temps, **de nouvelles pondérations** intégrées au collège et au lycée ont fait reculé les heures d'enseignement de 108 100 heures... La différence reste tout de même de 15 400 heures, soit l'équivalent de **855 temps pleins de certifié économisés** !

Encore une fois, le Ministère s'est illustré dans ce qui est désormais un sport national : faire passer pour une réforme de modernisation des dispositifs qui ont pour vue essentielle **des économies budgétaires...**